

2023-5263  
2024-05-06

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant l'hypochlorite de calcium, RVD2023-14. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 29-08-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-14. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

OMNI®  
BREAKOUT EXTRA  
GRANULÉS SOLUBLES  
ASSAINISSANT/OXYDANT

DÉTRUIT LES BACTÉRIES ET LES ALGUES DANS L'EAU DE PISCINE.

Traitement choc, traitement contre les algues et assainissement quotidien.  
Contient des agents de clarification intégrés. Ne brouille pas l'eau.

Principe actif ::

Chlore total disponible présent sous forme d'hypochlorite de calcium ..... 47%

DOMESTIQUE

AVERTISSEMENT POISON

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

NO. D'HOMOL. 28502 LOI SUR LES P.A.

CONTENU NET: 8 kg

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

KIK HOLDCO COMPANY INC.  
33 MacIntosh Blvd.  
Concord ON L4K 4L5  
1-888-797-4444

**Omni BreakOut Extra** est un produit breveté à fonctions multiples pouvant servir à tuer les bactéries et les algues disgracieuses et éclaircir l'eau trouble. Le mélange breveté contient du chlore, des agents de clarification spéciaux et des adjuvants de filtration. Pour obtenir une eau de piscine claire et accueillante, Omni BreakOut Extra est le produit parfait. Lorsque la quantité de baigneurs est élevée, que l'eau semble brumeuse ou terne, ou en raison d'odeurs désagréables, d'irritation oculaire ou après une pluie abondante, il est nécessaire de faire un traitement choc à l'eau.

#### **MODE D'EMPLOI :**

Maintenir quotidiennement les teneurs aux valeurs appropriées; ces teneurs sont déterminées à l'aide d'une trousse d'analyse.

Chlore libre disponible :	1,0 à 3,0 ppm
pH :	7,2 à 7,8
Alcalinité totale :	80 à 120 ppm
Dureté (en calcium) :	200 à 300 ppm

Pour éviter le blanchiment, dissoudre au préalable la quantité voulue d'**Omni BreakOut Extra** dans un seau en plastique sans toutefois dépasser une concentration de 350 g par 10 L d'eau. Verser toujours le produit chimique dans l'eau, JAMAIS l'eau dans le produit. Ajouter le mélange ainsi formé directement à l'eau de la piscine.

**MISE EN SERVICE INITIALE :** Ajouter 200 g de **d'Omni BreakOut Extra** par 10 000 litres d'eau de piscine. Pour obtenir de meilleurs résultats, procéder à la surchloration au crépuscule.

**CHLORATION DE ROUTINE :** Maintenir un niveau de chlore résiduel de 1 à 3 ppm en répandant 40 g de ce produit par 10 000 L d'eau quotidiennement, ou selon les besoins. Remarque: Par temps chaud, après une pluie ou un usage intensif de la piscine, des doses plus fortes peuvent être nécessaires pour garder les teneurs en chlore résiduel aux valeurs appropriées.

**TRAITEMENT CHOC :** Surchloration toutes les semaines en ajoutant 200 g de ce produit par 10 000 L d'eau de piscine si la température quotidienne moyenne est entre 25° à 32 °C. Autrement, surchloration toutes les deux semaines.

**TRAITEMENT CONTRE LES ALGUES :** Lorsque les algues sont visibles, surchloration en ajoutant 500 g de ce produit par 10 000 L d'eau de piscine. Une infestation sévère d'algues peut requérir des doses allant jusqu'à 700 g de ce produit par 10 000 L d'eau de piscine. Passer l'aspirateur dans la piscine pour enlever les algues mortes lorsque celles-ci se déposent.

**REMARQUE :** Pour les piscines extérieures, il est possible de protéger le chlore résiduel de la destruction par les rayons du soleil en ajoutant un stabilisant. Garder la teneur de ce stabilisant dans l'intervalle 30 à 100 ppm en diluant avec de l'eau fraîche.

**MISES EN GARDE:** CORROSIF pour les yeux et sur la peau. ÉVITER tout contact avec les yeux et sur la peau **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**. Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une déflagration s'il est contaminé. Forme un gaz dangereux lorsqu'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Ne pas appliquer par temps venteux. Il faut porter des lunettes de protection, des vêtements et Porter des gants manipulation de ce produit. Peut être Dangereux ou s'il est ingéré. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler les poussières et les fumées. Garder le contenant fermé et le placer dans un endroit frais et sec.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Toxique pour les organismes aquatiques. La présente homologation est accordée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires et ne dispense pas l'utilisateur de toute autre exigence législative.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide aux ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des sites d'élimination de déchets dangereux désignés à cette fin par la province ou la municipalité .

**ENTREPOSAGE :** Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**PREMIERS SOINS :** **En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau** ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.]

**AVIS A L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.